



2ème Tour

pour les clubs passés par le Tour Préliminaire

Dimanche 9 septembre 2018 à 15h +

(sous réserve de l'homologation des résultats du 1er tour)

AS Ste Gemme Moronval (D1)	/	CEP La Ferté Vidame (D1)
U. Port. SS Orléans (D3) *	/	CJF Fleury les Aubrais (D1)
ASMD Chartres (D3) *	/	AS Baccon Huisseau (D2)
UP Illiers Combray (D2) *	/	Etoile Brou (D1)
ASL Orchaie (D2)	/	AS Cléry St André (D3)
FC Mandorais Villemandeur (D1)	/	ES Aubigny sur Nère (D1)
FC Fussy St Martin Vignoux (D1)	/	SL Chaillot Vierzon (D2)
US St Aignan Noyers (D3)	/	SA Issoudun (R3)
US St Florent sur Cher (D2)	/	O. Port. Mehun sur Yèvre (D1)
USA Lury sur Arnon Méreau (D1)	/	FC Levroux (D1)
ECF Bouzanne Vallée Noire (D1)	/	FR Velles (D2)
FC La Marche Occitane (D2) *	/	AS Ingrandes (D3)
FCS2M Ste Maure Maille (D2) *	/	FC Etoile Verte (D2)
CST Veigné (D2)	/	ES Bourgueil (D1)
US Pernay (D3)	/	FC Lamembrolle Mettray (D2)

Chaque club qualifié aura son match de championnat réporté à une Date Ulérieure par son District (ou par la Ligue pour le SA Issoudun).

* : L'ordre des rencontres du 2ème Tour de la Coupe de France (pour les clubs passés par le tour préliminaire) a été définitivement entériné le lundi 3 septembre 2018 en application de l'article 6.2.1 de la Coupe de France 2018/2019 :

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant.
[...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 8 septembre 2018 par Footclubs.

**Prochain tirage : le jeudi 6 septembre 2018
(3ème tour : Dimanche 16 septembre 2018 à 15h avec l'entrée en lice des clubs du N3)**